APPEL D'OFFRES (SUR INVITATION)
VGR/BAT-20210802

La Ville de Grande-Rivière vous invite à soumissionner pour des travaux d'agrandisse- ment et de rénovation de son bâtiment situé au :

500 Grande Allée Ouest, Grande-Rivière (Québec) G0C 1W0
(OAA Espoir câlin)

Tout entrepreneur invité à cet appel d'offres pourra déposer sa soumission
au plus tard, le 16 août 2021 à 14h00,

à l'attention de :

Monsieur Kent Moreau, directeur général
au 108, rue de l'Hôtel-de-ville, Grande-Rivière, Québec, G0C 1V0.

1. Les documents d'appel d'offres pour soumission ont été envoyés par courriel aux entrepreneurs en construction locaux, contribuables à la Ville de Grande-Rivière;
2. Les soumissions devront être remises dans une enveloppe sous pli cacheté et clairement identifiée au nom du soumissionnaire;
3. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-haut mentionné seront ouvertes;
4. Toute soumission qui ne respecte les conditions énumérées aux documents d'appel d'offres sera rejetée;
5. Afin de préciser la nature de certains travaux à réaliser, il est possible de visiter les lieux le lundi, le 9 août 2021 de 10h00 à 12h00. Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec :
   Monsieur Eric Dube, directeur des Travaux publics au 418 782-4109
   Monsieur Phillipe Moreau, directeur des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire au 418 689-9804.

La Ville de Grande-Rivière se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents en lien à cet appel d'offres.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville.

La Ville de Grande-Rivière ne s'engage à accepter ni la meilleure ni aucune des offres de services reçues.

DONNÉ À GRANDE-RIVIERE

ce 2^{è} jour du mois d'août 2021

Marilyn Morin, greffière